

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1004

Société : MM 226

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Belhalidi Nhalia

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue 57 n 25 Hayilia 5 - 1000 Casablanca

Tél. : 06.66.08.06.08

Total des frais engagés : 1000,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Age :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KOUTOURIA Mohamed Aissa Docteur d'Etat en Pharmacie Dictionnaire Médecin Pharmacie 24 N° 104 06 22 37 31 87 / 06 22 87 38 24 INPE: 92006884	08/04/2012	1000,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

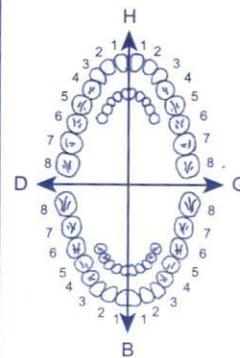
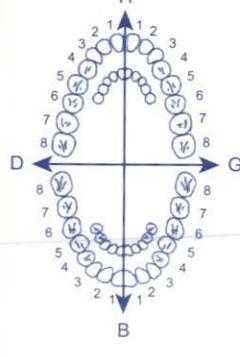
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H 25533412 00000000	21433552 00000000	B 35533411 11433553	
D 00000000	G 00000000	B 11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			



الدكتور محمد علاوي

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280 DES de Cardiologie

et

logie Vasculaire
de la Faculté
de

Médecine de PARIS

BOTTU SA
PPV : 46 DH 70

BOTTU SA
PPV : 46 DH 70

BOTTU SA
PPV : 46 DH 70

aux de NANCY
bre de la Société
Française de Cardiologie

PPV : 147 DH 40
PER : 10/23
LOT : 12905-2

LOT 210828
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

PER : 03/2023
TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU 830
P.P.V : 98DH00



Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH

6 118001 072583
Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA

41, rue Mohamed Diouri - Casablanca



20, Rue France Ville - Oasis - CASABLANCA 20000 - زنة فرنس فيل - واذيس - الدار البيضاء - 02.

Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084

N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس

CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

18703122

PHARMACIE KOUTOUBIA
Lotissement Gharb - Casablanca - 21 B.P. 104
Tél: 05 22 37 31 87 - 05 22 87 38 24
INPE: 92880004

✓ HACI 27.70
Cardiosom 269.00
Corazam 46.70 x 3
Corvasel 149x3
Coronat 147.40
Norat 99.00
Gels 98.00
TMSV 178.90
Monoprost 144.00
Anteospasmol 200.00

Dr. ALLAOUI Mohamed
Cardiologue
20, Rue de France Ville - Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 98 07 06

Dr. ALLAOUI Mohamed
Cardiologue
20, Rue de France Ville - Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 98 07 06 / 05 22 98 83 25

PHARMACIE KOUTOUBIA
Mohamed ABBAS
Boutique d'Etat de Pharmacie
Lotissement Koutoubia - Casablanca - 24 N°184
Tél: 05 22 37 31 87 - 05 22 87 38 24
INPE: 92880004

Pharmacie koutoubia.

AARAB Mohamed-docteur d'Etat en pharmacie.

Lotissement Messaoudia, Derb My Bouchaib

Rue 24 ,n° 104 Cité djemaa Casablanca.

Tél: 0522373107/0522573924

IF: 49132260 / CNSS: 1191428/ RC: 193582/ PATENTE: 33803216.

I.C.E:001696455000085

PHARMACIE KOUTOUBIA
Mohamed AARAB
Docteur d'Etat en Pharmacologie
Lotissement Messaoudia Rue 24 N°104
Cité Djemaa - Casablanca
Tél: 06 22 37 31 87 - 06 22 37 30 24
INPE: 910000004

Facture : Le 08/04/2022

KHALIDI Mohammed

Cardio Aspirin 100mg cp	→ 27,50 x 1
Coveram 10/5mg cp	→ 26,00 x 1
Convasal 1mg cp	→ 46,50 x 3
Rozat 10mg cp	→ 147,40 x 1
Ocades 20mg cp	→ 99,00 x 1
Tamsulosine 8mg cp	→ 98,00 x 1
Menoprost 0,05g	→ 178,90 x 1
Meclospasmol cp	→ 40,40 x 1

T: 1000,50

A mettre la present facture à la somme de:

Mille dirhams cinquante centimes

PHARMACIE KOUTOUBIA
Mohamed AARAB
Docteur d'Etat en Pharmacologie
Lotissement Messaoudia Rue 24 N°104
Cité Djemaa - Casablanca
Tél: 06 22 37 31 87 - 06 22 37 30 24